

Education et Développement en Afrique orientale : le cas du Kenya

Par H el ene Charton, chercheur au CNRS (Centre d' tudes sur l'Afrique noire, Bordeaux, France)
et directrice adjointe de l'Institut fran ais de recherche en Afrique (Nairobi, Kenya).

Communication pr sent e lors du 2nd INTERNATIONAL TURKISH-AFRICAN CONGRESS
'*Economic cooperation between Turkey and Sub Saharian Africa, development aid and
investment opportunities* » ; Istanbul 12-13 d cembre 2006.

Introduction

Le cas du Kenya offre un bon exemple sous-r gional pour aborder les enjeux de l' ducation et du d veloppement en Afrique sub-saharienne au cours des 30 derni res ann es. Le Kenya a pendant longtemps affich  des taux  lev s de scolarisation¹ avant de conna tre une crise s v re dans les ann es 1990 qui a  t  marqu e par une vague in dite de d scolarisation. Depuis le mois de janvier 2003, le nouveau gouvernement d'alternance,  lu d mocratiquement en d cembre 2002, s'est lanc  dans un ambitieux programme de scolarisation primaire universelle avec l'aide de la communaut  internationale de bailleurs.

Depuis son ind pendance en 1963, le d veloppement rapide de l' ducation au Kenya a  t  le fruit d'une volont  politique affirm e, relay e par un investissement majeur des communaut s locales. Dans les ann es 1980, les politiques internationales de d veloppement ont d fini de nouveaux arbitrages en faveur notamment de l' ducation primaire, qui ont contribu    modifier les  quilibres sociaux et politiques pr existants. Ces nouvelles orientations de nature exog nes ont introduit d'importantes recompositions du champ scolaire dont il convient de mesurer les impacts. L'analyse des mutations r centes du syst me  ducatif kenyan doit permettre d' valuer la place de l'institution scolaire dans le d veloppement social,  conomique mais aussi politique du pays, dans une perspective pass e, pr sente et   venir.

1.-Une lecture sociale et politique de la scolarisation au Kenya

Le Kenya contemporain se caract rise par l'importance du fait scolaire   la fois d'un point de vue social et politique. Que ce soit en ville ou dans les campagnes, le paysage est domin  par une multitude d' coles et l' ducation est au c ur des discours politiques, tout particuli rement au moment des  ch ances  lectorales. Cette situation, qui a pendant longtemps permis au Kenya d'afficher des taux de scolarisation  lev s, est en r alit  le fruit d'un processus historique dont il convient bri vement de retracer les  tapes.

1.1. Bref historique de la scolarisation au Kenya jusqu'  l'ind pendance

La nature de la colonisation au Kenya est d terminante pour comprendre les m canismes du d veloppement scolaire dans ce pays. Malgr  une colonisation europ enne relativement limit e, l'administration coloniale au Kenya a men  une politique de d veloppement s par  notamment dans le domaine de l' ducation. Chaque population de la colonie (Africains, Indiens et Europ ens) b n ficient donc d'un syst me  ducatif particulier correspondant   la place qui leur est assign e dans l' difice colonial. La scolarisation des Africains est confi e aux missionnaires

¹ Les taux brut de scolarisation  taient respectivement de 105 % et 30% dans le primaire et le secondaire en 1989.

qui s'intéressent davantage à l'évangélisation des populations qu'à leur éducation. Ce parti pris religieux suscite rapidement des conflits d'intérêts avec l'administration coloniale qui subventionne ces écoles mais aussi avec les populations africaines qui ne sont pas satisfaites de l'enseignement qui y est dispensé.

Des initiatives originales sont déployées par certaines communautés pour contourner ces limites. Les assemblées locales (*Local Native Councils*), créées en 1924 pour donner un canal légal d'expression aux revendications africaines et promouvoir le développement local décident de lever une taxe spéciale pour créer leurs propres écoles. En 1926, ces assemblées consacrent en moyenne 20% de leur budget à des projets éducatifs. Jusqu'à l'indépendance ces assemblées jouent un rôle significatif dans le développement de l'éducation au Kenya². Dans la province centrale du Kenya, les initiatives scolaires ont pris une forme plus culturaliste avec la création d'écoles indépendantes liées aux églises indépendantes en rupture avec les églises chrétiennes. Au début des années 1950, ces écoles accueillent environ 13 000 élèves et dans certains districts comme ceux de Kiambu et de Fort Hall près de 30% des élève sont scolarisés dans ces établissements³. Après 1945, la question scolaire devient une revendication politique majeure. La première organisation politique d'envergure nationale, la *Kenya African Union*, réclame dès 1945 la scolarisation gratuite (qui est effective pour les enfants européens et indiens) et l'enseignement en anglais⁴.

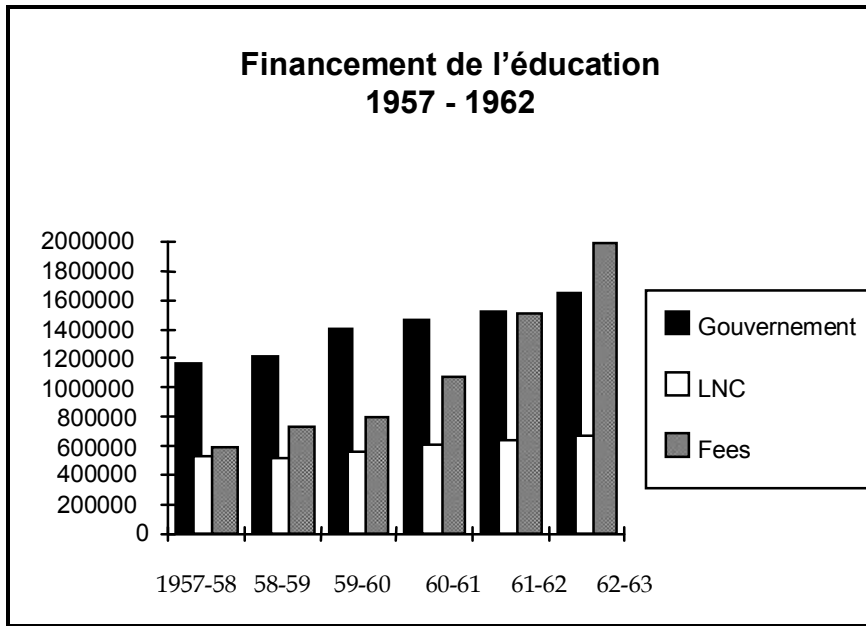
La scolarisation des jeunes Africains progresse significativement après 1949 puisque la population scolaire de la colonie triple en dix ans. L'évolution du budget suit la même tendance : la part consacrée à l'éducation passe de 9,4 à 18% entre 1949 et 1959⁵. Mais les populations africaines contribuent significativement à l'effort de scolarisation (à travers les frais de scolarité notamment - *fees*) qui continue aussi de mobiliser les assemblées locales comme le montre le graphique suivant :

² Mutua R.W., *Development of Education in Kenya*, Nairobi, East African Litterature Bureau, 1975, pp. 152-153.

³ Archives nationales du Kenya, Nairobi, MAC/KEN/34/5. *Enrolment in the closed African own run schools*, 1952.

⁴ Dans les écoles africaines, la langue d'enseignement était le swahili principalement, or pour les nationalistes, la maîtrise de l'anglais était un préalable pour accéder aux mêmes opportunités que les autres populations de la colonie.

⁵ Ces chiffres sont tirés des *Statistical Abstracts* de 1950, 1956, 1960 et 1962, publiés par le gouvernement du Kenya.



Sources : *Colony and Protectorate, Education Department Triennial Surveys 1958-1960 et 1961-1963.*

Au total, l'éducation des Africains de la colonie est pendant toute la période coloniale un sujet majeur de frustration. Les efforts déployés par les populations pour donner à leurs enfants des opportunités éducatives significatives témoignent de l'emprise sociale de la question scolaire au Kenya. Mais cette mobilisation se poursuit après l'indépendance du pays en 1963. L'école devient alors une question sociale et politique majeure. Alors que l'école coloniale avait été perçue comme une entrave au développement des communautés, elle devient officiellement le levier du développement économique et identitaire de la nouvelle Nation indépendante auquel toutes les populations sont invitées à participer.

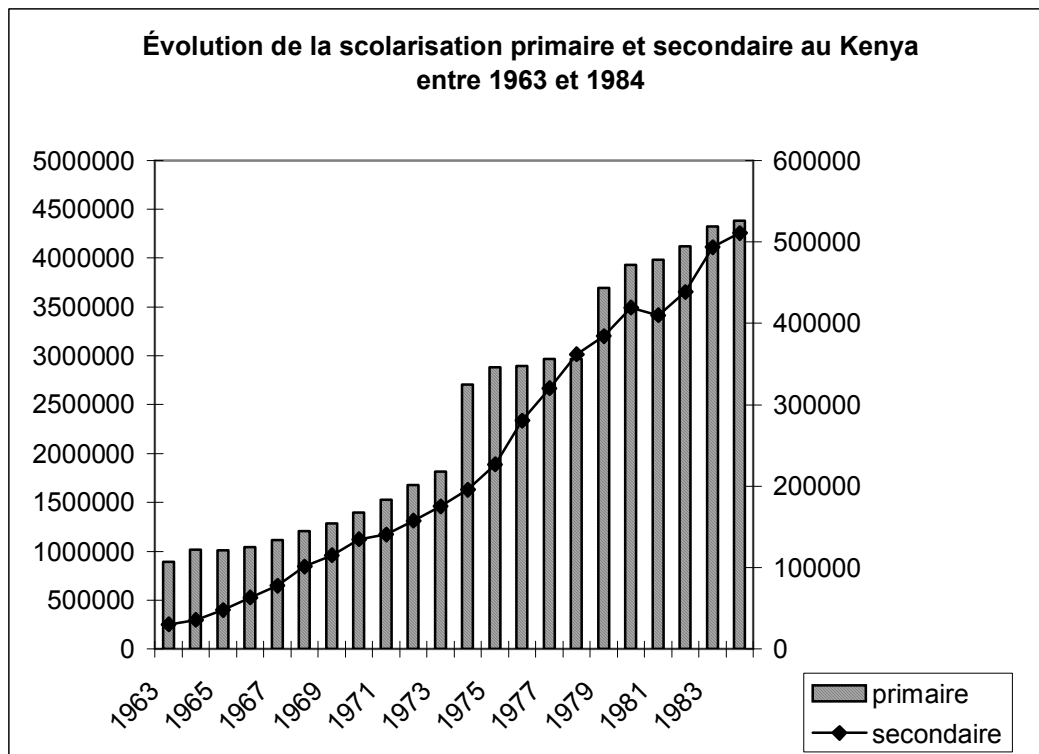
1.2. L'éducation au cœur de la philosophie du développement de la nation kenyane

L'indépendance du pays est marquée, comme dans la plupart des pays africains, par une véritable ruée sur l'école. Les écoles primaires de la jeune république du Kenya accueillent à la rentrée de 1964 plus d'un million d'élèves, soit deux fois plus qu'en 1957 et quatre fois plus qu'en 1948⁶. Le nouveau gouvernement doit satisfaire le vif désir scolaire de la population tout en développant un programme d'éducation répondant aux besoins du jeune État. Les communautés sont donc appelées à participer à l'effort *Harambee*⁷ en construisant des écoles. Le nombre des écoles primaires a pratiquement doublé entre 1963 et 1978 et le nombre de leurs élèves est passé de 1 à 4 millions. Mais c'est dans le secondaire que la croissance est la plus forte avec 1482 écoles secondaires en 1978 (contre 151 en 1963) et 13 fois plus d'élèves⁸.

⁶ Bogonko S.N., *A history of modern education in Kenya (1895-1991)*, Nairobi, Evans brothers, Kenya, 1992, p. 112.

⁷ Cette expression signifie littéralement en swahili : « tirez tous ensemble pour aller de l'avant ».

⁸ Eshiwani G. S., *Education in Kenya since Independence*, East African Education Publishers, Nairobi, 1993, pp. 46 et 51.



Source : *Statistical Abstracts*.

Cette expansion rapide du système scolaire a des implications financières majeures. Entre 1963 et 1974 la part du budget de l'Etat consacrée à l'éducation n'a cessé d'augmenter, passant de 11,9% à 24,7%⁹. Ce qui correspond à une augmentation annuelle de 15 à 20% alors que les autres postes n'augmentent que de 10%. Mais le gouvernement est loin d'être le seul acteur de cette mobilisation scolaire. Les parents contribuent également à la scolarisation de leurs enfants en s'acquittant de frais de scolarité, qui représentent en moyenne, en 1970, 33 % des budgets de fonctionnement des écoles¹⁰. Enfin, les communautés sont également mises à contribution à travers les *Harambee Funds* qui permettent la construction de nouvelles écoles notamment au niveau secondaire¹¹. Les *Harambee schools* sont des écoles construites et entièrement financées par les communautés qui collectent des fonds pour payer leurs enseignants ; elles perçoivent souvent des *fees* élevés. Lorsqu'elles atteignent un niveau satisfaisant, ces écoles obtiennent des subventions de l'Etat. En 1973, 60% des écoles secondaires sont *Harambee* mais elles sont de moins bon niveau que les écoles gouvernementales¹².

En 1973, le Président Kenyatta prend acte de l'effort majeur de la population pour l'éducation et instaure la scolarisation primaire gratuite pour les quatre premiers niveaux par décret présidentiel. La gratuité de l'éducation est avant tout un idéal social, elle était inscrite dans le programme de la KANU¹³ dès 1963 et cette mesure vient célébrer les dix années d'indépendance du pays. En janvier 1974, les écoles primaires accueillent 49 % d'élèves en plus,

⁹ *Ibid.* pp.133 et 134.

¹⁰ Government of Kenya, *Development plan 1970-1974*, Nairobi, Government printer, 1970, p. 546.

¹¹ Abreu E., *The role of Self help in the development of Education in Kenya : 1900-1973*, Kenya Literature Bureau, Nairobi, 1982, pp. 216 et 218.

¹² *Ibid.* p. 218.

¹³ *Kenya African National Union*, parti politique dirigé par Jomo Kenyatta, vainqueur aux élections de 1963 et qui conserve le pouvoir jusqu'en 2003.

alors que la croissance était de 9 % les deux années précédentes. Mais ce recrutement exceptionnel décroît rapidement dans les années suivantes car en réalité la gratuité de l'école n'est qu'apparente. La demande scolaire très forte en 1974 nécessite de construire rapidement de nouvelles classes, ce qui entraîne l'apparition de nouveaux frais. Des participations ponctuelles sont ainsi demandées sous la forme d'*Activity fees*, de *school building funds*, ou de *watchmen fees*¹⁴... Aucune loi ne régit ces contributions aussi, d'une école à l'autre, les situations sont extrêmement variables. Finalement l'ensemble de ces *extra-fees* dépasse souvent les frais de scolarité demandés avant la gratuité. C'est sans doute pour cette raison que l'effectif scolaire n'atteint pas les prévisions du plan de développement de 1974-1978 qui annonçaient plus de trois millions d'élèves pour 1978.

En 1979, le successeur du président-fondateur, Daniel Arap Moi, inaugure son mandat en étendant la gratuité de l'école à toutes les classes du primaire. Le gouvernement abolit notamment les droits supplémentaires exigés dans les écoles primaires. En complétant les mesures de 1974, le nouveau président inscrit résolument son action dans la continuité de celle de son prédécesseur et fait un geste décisif en faveur de la population¹⁵. La scolarisation primaire « pour tous » a généré une forte demande au niveau du secondaire que les écoles du pays ne sont pas en mesure d'absorber. Par conséquent, le passage du premier au second cycle est devenu plus sélectif, renforçant ainsi le caractère élitiste du système scolaire du Kenya. Or, en dépit de la contribution active de la population kenyane, la croissance de la population scolaire pèse lourdement sur le budget de l'Etat, à un moment où la conjoncture économique se retourne. La croissance annuelle du PIB se ralentit, en effet, passant de 6.5% pour la période 1964-1972 à 4.7% pour 1973-1979 et perd encore un point au cours des cinq années suivantes¹⁶. C'est dans ce contexte de récession qu'une réforme scolaire est élaborée au Kenya à partir de 1981.

2. Les mutations du système éducatif kenyan et le rôle de l'aide internationale dans la redéfinition d'un agenda scolaire

Pour faire face à ses difficultés économiques, le Kenya adopte, sous l'influence de la Banque mondiale et du Fond monétaire international, une politique d'ajustement structurel. Cette nouvelle orientation économique est officialisée dans le *Sessional paper N°4* de 1982. Mais les résistances sont nombreuses dans les milieux politiques et administratifs et il faut attendre 1991 pour que des réformes significatives soient réellement engagées. La forte corruption et la mauvaise gouvernance qui caractérisent la fin du régime Moi amène les bailleurs internationaux à suspendre leur aide en novembre 1991. Le Kenya est alors contraint de mettre en œuvre sa politique d'ajustement. Certains secteurs et notamment l'éducation ont cependant été touchés plus précocement que d'autres par cette nouvelle politique économique imposée dès les années 1980 par les bailleurs.

2.1. Ajustement structurel et 8-4-4 : un système éducatif en crise

Le gouvernement se lance à partir de 1981 dans une série de consultations visant à réformer les institutions scolaires du Kenya. Les mesures qui sont alors prises s'inscrivent clairement dans les logiques de l'ajustement structurel. L'Etat, sommé de réduire ses dépenses, concentre ses efforts sur les besoins les plus urgents, en l'occurrence ici l'enseignement primaire. La réforme mise en place en 1985, connue sous le nom de 8-4-4 porte la durée du premier cycle d'enseignement à huit années au lieu de sept auparavant. Les cycles secondaires et universitaires

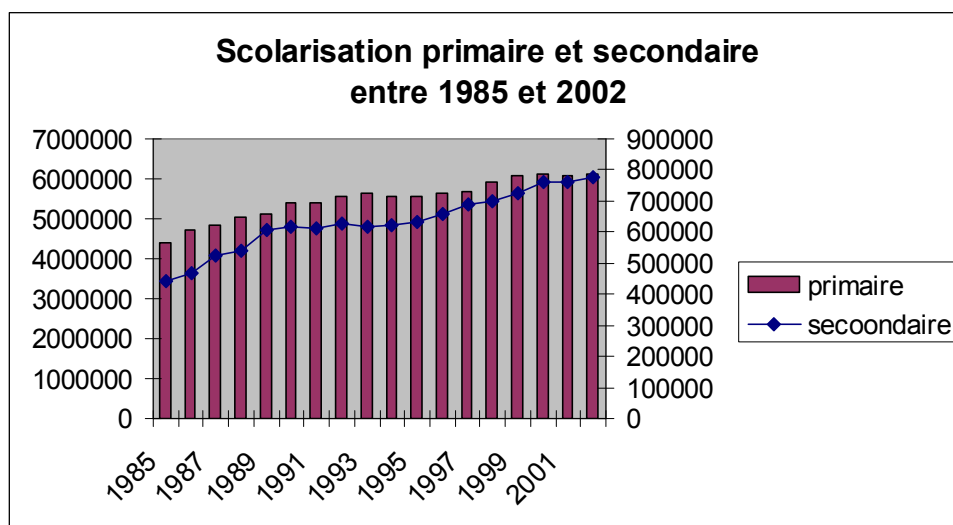
¹⁴ Abreu E., *The role of Self help in the Development of Education in Kenya 1900-1973*, Kenya Literature Bureau, Nairobi, 1982, p. 218.

¹⁵ Bogonko S.N., *op.cit.*, p. 115.

¹⁶ Ogot B.A, Ochieng' W., *Decolonization and independence in Kenya (1940-1993)*, Nairobi, East African education publishers, 1995, pp 151-153.

sont désormais de quatre années chacun au lieu de six et trois ans respectivement. Cette réforme est assortie d'une modification des programmes qui privilégient, à tous les niveaux, les disciplines techniques et agricoles afin de rendre les enseignements plus adaptés aux besoins du pays. Ces réformes introduisent également le nouveau principe du « *cost sharing with beneficiaries* »¹⁷. Les étudiants du secondaire et du supérieur doivent désormais contribuer au coût de leur éducation en prenant en charge directement leurs frais d'hébergement. En outre, les allocations personnelles que les étudiants recevaient jusque là sont supprimées. L'État se charge toutefois d'élargir les opportunités d'éducation supérieure. Trois nouvelles universités publiques sont créées et l'*University Act* de 1985 met en place la *Commission on Higher Education* (CHE) qui autorise ou non l'habilitation des universités privées¹⁸.

En janvier 1985, 13 370 classes accueillent 46 273 nouveaux élèves de standard 8. L'allongement d'un an de la durée du cycle primaire nécessite la construction de nouvelles salles de classes. De plus les nouveaux programmes exigent des équipements spéciaux (laboratoires, ateliers, etc.). Pour permettre la réalisation de ces réformes ambitieuses, les communautés sont de nouveau mobilisées à travers des contributions variées (frais de scolarités réintroduits, multiplication des Harambee, etc.). Ces efforts semblent d'abord payer avec une croissance remarquable de la scolarisation pendant la deuxième moitié des années 1980. En 1989, le Kenya affiche un taux brut de scolarisation de 105 % dans le primaire et de 30% dans le secondaire. Mais dix ans plus tard, en 1998, ces taux chutent à 89 et 23%. On estime alors à 20 % le nombre d'enfants d'âge scolaire non scolarisés.



Sources : *Statistical abstracts*.

2.2. La crise du système scolaire

La dégradation rapide du paysage éducatif du Kenya au cours des années 1990 a des causes diverses. La scolarisation universelle est toujours officiellement un objectif prioritaire du gouvernement mais le rapide appauvrissement de la population au cours de cette période rend de plus en plus hypothétique l'achèvement de cet objectif.

¹⁷ *Report of the working party on education and manpower training for the next decade, and beyond*, Nairobi, Gouvernement printer, 1988.

¹⁸ Eshiwani G., *op.cit.* p. 68.

Depuis le début des années 1980, la croissance économique du Kenya a été très médiocre avec un taux de croissance annuel moyen de 2% pour la période 1990 à 2001¹⁹. Cette faible croissance s'est traduite par un appauvrissement de la population, le PNB par habitant est tombé de 450 à 365\$ entre 1980 et 2001. On estime que la proportion de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté est passée de 48,8 à 56,8% entre 1990 et 2004. Mais c'est probablement le secteur de l'emploi qui a le plus pâti de ce mauvais bilan économique. Le taux de croissance de l'emploi salarié a évolué négativement passant de 2,1% en 1988 à -1,1% entre 1997 et 2001, alors que la population active augmentait de 3,5%. Au cours de cette dernière période, la part du secteur informel a progressé de 65 à 72%²⁰.

Dans ce contexte difficile, les efforts demandés aux familles pour la scolarisation deviennent pratiquement impossibles. Ces frais couvrent les *fees* et les contributions *harambee* mais aussi d'autres types de dépenses : livres, matériel, uniformes, frais d'examen, achat de couverts ou de matelas, etc. La charge moyenne d'un élève du primaire pour les familles est passée de 843 à 1200 Ksh entre 1994 et 1997 d'après une enquête menée par la Banque mondiale au Kenya en mars 2004. La scolarisation d'un élève dans le secondaire est estimée à près de 10 000Ksh en 2000. Pour les ménages le plus pauvres, il est clair que le coût de l'éducation est devenu le principal obstacle à la scolarisation de leurs enfants. Or la part du budget de l'Etat consacrée à l'éducation continue de grimper. Elle se montait à 26,4% en 1999 (contre 18,5% en 1989) ; 90 % des dépenses vont toujours aux traitements des enseignants.

Mais ce système devenu extrêmement coûteux n'est pas pour autant performant. En 1999, les abandons dans le primaire étaient estimés à 37% et les taux de complétion était seulement de 40%, en outre les redoublements sont relativement nombreux dans ce cycle (14%). Dans le secondaire, la déperdition est moindre avec un taux d'abandons de l'ordre de 16% et les taux de complétion sont plutôt bons. Mais le nombre d'élèves du primaire accédant au niveau secondaire n'a cessé de baisser : 40 % obtiennent une place dans le secondaire en 1998 contre 49% en 1992²¹. Or le Kenya a l'un des ratios professeur/élèves les plus bas d'Afrique 1 : 33 dans le primaire en 2001.

Ces résultats médiocres sont généralement imputés au système 8-4-4. Les programmes sont en effet très lourds : 13 matières dont 7 présentées au KCPE (*Kenya certificate of primary education*) pour le primaire et 32 dans le secondaire dont 8 présentées au KCSE (*Kenya certificate of secondary education*). Cette gamme de sujets pose naturellement des problèmes de ressources pédagogiques mais aussi de qualifications pour les enseignants. Les enseignants du primaire doivent au cours de leurs deux années de formation maîtriser 7 sujets. Des problèmes équivalents se retrouvent dans le secondaire notamment pour les matières scientifiques. En outre, l'importance accordée à l'examen final de fin de primaire - le KCPE- qui détermine l'accès à l'éducation secondaire, pèse sur les modalités d'enseignements. Les dernières années de primaire tendent en effet à devenir des classes de bachotages²². Les meilleurs élèves du primaire intègrent les écoles secondaires nationales plus performantes et mieux équipées, alors que les moins bons doivent se contenter d'une place dans une école de district moins bien pourvue. Pourtant, tous ces élèves passent les mêmes examens et suivent les mêmes programmes. Le niveau académique des élèves est toujours un sujet controversé. Les résultats aux examens nationaux de fin de cycle sont généralement médiocres et de nombreux observateurs locaux se plaignent que les élèves achèvent

¹⁹ Ministry of Education, Science and Technology, *Sessional paper N°1 of 2005 on policy framework for education training and research. Meeting the challenges of education, training and research in Kenya in the 21st century*, Nairobi, Government printer, 2005, pp.17-21.

²⁰ *Ibid.*

²¹ Republic of Kenya, Koech, D.K., *Totally integrated quality education and training TIQUET, Report of the Commission of Inquiry into the Education system of Kenya* (Koech Report). Nairobi, Government printer, 2000, p. 94.

²² *Ibid.*, p. 283.

parfois leurs 8 années d'études primaires sans maîtriser vraiment les basics. Cependant une enquête SACMEQ réalisée au Kenya en 1998 auprès d'élèves de 6^{ème} année a révélé des résultats satisfaisants comparés aux pays voisins ; le Kenya arrivant juste derrière les Seychelles et devant la Tanzanie.

2.3. Reconstitutions et réforme du système éducatif

Les difficultés internes du système éducatif ont généré d'importantes reconstitutions au cours des 15 dernières années. L'un des phénomènes les plus remarquables est le développement de l'enseignement privé au niveau du primaire. Cette tendance qui n'a cessé de s'affirmer depuis le début des années 1990 reflète finalement la croissance des inégalités dans la société kenyane contemporaine. Alors qu'une part non négligeable de la population se trouve pour la première fois exclue du système national d'enseignement, les plus à l'aise investissent dans un enseignement plus coûteux mais qui offre des garanties de résultats.

En 1990, le Kenya comptait 290 écoles primaires privées, principalement situées en milieu urbain mais aujourd'hui leur nombre a décuplé et on les trouve partout :

	Primaire			Secondaire		
	Institutions privées	Institutions publiques	% privé	Institutions privées	Institutions publiques	% privé
1999	569	17 054	3,2	412	2785	12.9
2000	1236	17 381	6,8	357	2888	11.1
2001	1357	17 544	7,2	416	3241	11.4
2002	1441	17 589	7,6	437	3247	11.9
2003	1857	17 697	9,5	488	3583	12
2004	1909	17 804	9,7	490	3621p	11.9
2005*	1985	17 864	10	521	3676	12.4

Sources : Government of Kenya, (2004) *Economic Survey*, Nairobi, Government printer.

*chiffres prévisionnels.

Or avec 1 % seulement des élèves, les candidats de ces écoles ont pris les 10 meilleures places et la moitié des 50 premières au KCPE de 1996²³ ; cinq ans plus tard, en 2001, parmi les 30 écoles ayant obtenu les meilleurs scores au KCPE, 27 étaient privées, la première école publique arrivant seulement en 4^{ème} position²⁴. Le succès de ces écoles privées révèle finalement les failles d'un système public d'enseignement à bout de souffle. Le gouvernement s'inquiète officiellement du développement de ces écoles qui mettent en péril sa politique « d'uniformisation » de l'accès à l'éducation. Mais malgré des menaces répétées et des velléités d'établir des quotas limitant l'accès des élèves du privé aux lycées nationaux, ces écoles sont devenues incontournables. Le dernier gouvernement Moi a fait cependant un geste pour essayer de sortir le système de la crise ou du moins tenter d'apaiser les esprits en nommant en 1998 une commission d'enquête présidée par Davy Koech.

L'enquête menée par cette commission a révélé les dysfonctionnements du système éducatifs et proposé des solutions pour une réforme interne. Le rapport rendu public en avril 2000 proposait notamment de revoir l'organisation des cycles en remplaçant le KCPE par un contrôle continu sanctionnant un cycle de base continu porté à 12 ans²⁵. Mais pour diverses raisons -

²³ *Daily Nation*, Nairobi, 3 janvier 1997.

²⁴ D'après le *Kenya National Examination Council*.

²⁵ La commission avait envisagé de réorganiser la structure de l'enseignement en deux cycles principaux : l'éducation de base d'une durée de 12 ans et l'éducation supérieure (5 ans). Le premier cycle étant décomposé en une année d'enseignement pré-primaire, puis 7 ans d'enseignement primaire à partir de 6 ans

officiellement son coût - le gouvernement rejette les recommandations de ce rapport, se bornant à revoir les programmes du primaire et du secondaire afin de réduire le nombre de matières testées à l'examen²⁶. La décision du gouvernement d'enterrer le rapport suscite une vive émotion chez les parents d'élèves qui demandent que tout soit fait pour que le rapport Koech soit mis en place. Ils promettent un vaste mouvement social si le gouvernement s'obstinait dans son refus²⁷. De fait, en juillet 2001, une cinquantaine d'écoles du pays se mettent en grève. Le mouvement parti des écoles provinciales s'étend aux établissements nationaux les plus prestigieux, comme *l'Alliance Girls High School* qui n'avait jamais connu de grève depuis sa fondation en 1948.

Au total les années 1980-2000 représentent une rupture majeure dans l'histoire de la scolarisation du Kenya. Au-delà de la crise elle-même du système de formation qui se traduit par des phénomènes inédits de déscolarisation, la dynamique entre l'Etat et les communautés locales sur laquelle avait reposé l'essor de la scolarisation depuis l'indépendance est rompue. L'école reflète voire aggrave les inégalités sociales de plus en plus fortes et ne jouent plus un rôle moteur dans le développement du pays. Ce constat d'échec suscite un profond malaise dans la société kenyane. Il n'est pas surprenant de constater alors une recrudescence de la violence dans les établissements scolaires qui synthétise en quelque sorte la frustration des populations sur cette question²⁸. Dans ce contexte, l'éducation devient un thème central de la campagne électorale de 2002. Le chef de file de la coalition d'opposition, Mwai Kibaki, promet d'instaurer l'éducation primaire universelle dès la rentrée de 2003 s'il était élu.

3. Education primaire universelle, une chance pour le développement ?

Les élections présidentielles de 2002 portent au pouvoir la coalition d'opposition (*National Rainbow Coalition-NaRC*), qui incarne une véritable volonté de changement et de rupture. Confirmant sa promesse électorale, le nouveau président instaure la gratuité de l'éducation primaire dès la rentrée 2003. Cette décision qui intervient après quinze années de marasme et de crise est accueillie avec un grand enthousiasme. Cette mesure s'inscrit dans un plan plus vaste de réduction de la pauvreté. Il s'agit notamment de rendre l'école accessible aux enfants des rues et aux enfants issus des familles les plus pauvres. Trois millions et demi d'enfants seraient alors exclus du système scolaire. La mise en place de cette mesure, qui répond aux engagements internationaux du Kenya (Education pour Tous, Objectifs du millénaire), se fait en concertation et avec l'aide des principaux bailleurs internationaux.

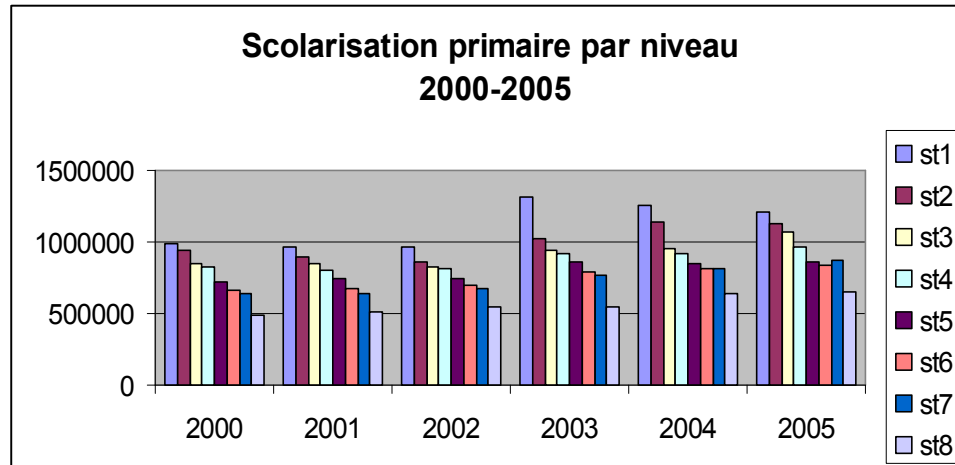
3.1. Free primary education programme, les premières leçons

et 4 ans d'enseignement secondaire. Cette nouvelle structure devait permettre à tous les élèves d'accéder au secondaire et de briser la logique perverse du KCPE.

²⁶ *Daily Nation*, 3 juillet 2000 et *Daily Nation* 5 juillet 2000.

²⁷ *Daily Nation*, 8 juillet 2000.

²⁸ Charton H. « La débâcle éducative du Kenya ; éléments d'analyse historique » in *Cahiers d'études africaines*, XLIII, 169-170, 2003, pp. 189-208.



Les écoles ouvrent leurs portes dans une certaine confusion en janvier 2003. Dès les premières semaines les écoles accueillent un million d'élèves supplémentaires et encore 500 000 de plus à la fin du mois de janvier²⁹. Un certain nombre d'établissements sont déjà complets et les meilleures écoles ont été littéralement prises d'assaut³⁰. En mars 2003, les écoles primaires formelles comptaient 7,2 millions d'élèves et 300 000 dans les écoles informelles³¹. Cette ruée sur l'école génère un certain nombre de problèmes notamment au niveau de la gestion des fonds. Le gouvernement attribue aux écoles une somme forfaitaire pour chaque élève inscrit. Cette allocation est double dans les écoles des bidonvilles et les zones reculées (*ASAL- Arid and Semi-arid lands*). Ce sont les écoles qui fournissent à chaque élève le matériel pédagogique. Or c'est la première fois que les établissements scolaires gèrent directement des fonds gouvernementaux. Mais certaines écoles ne possèdent pas de comptes bancaires, ce qui suscite quelques difficultés. Des divergences ne tardent pas à poindre entre les directeurs et les présidents ou les trésoriers des *School Committees* au sujet de la gestion des fonds³². Des équipes d'inspection et d'audit sont dépêchées partout pour vérifier que les comptes et les listes d'élèves sont à jour. Les *School Management Committees* veillent également à la bonne utilisation des fonds versés aux écoles. Le gouvernement joue clairement la carte de la transparence, il s'agit de rompre avec les pratiques de corruption et de malversations qui ont caractérisé les années Moi. Mais ces mesures ont aussi pour objectif de rassurer les bailleurs internationaux engagés dans la mise en œuvre du programme d'éducation gratuite.

Dès le mois de janvier, le gouvernement avait fait ses comptes : le coût direct de l'éducation gratuite est estimé à US\$ 62 millions pour l'exercice budgétaire 2003. Il faut ajouter à cela US\$ 100 millions pour employer 50 000 enseignants supplémentaires (il en manquait déjà 20 000 avant la réforme). Cela représente une augmentation de plus d'un quart du budget de l'éducation. Le ministre de l'Éducation propose donc de réduire les budgets de certaines administrations centrales comme l'*Office of the President*. Il est également rappelé aux parents qu'ils continuent à être responsables de la construction et de l'entretien des bâtiments scolaires³³. En avril 2003, le nouveau pouvoir met en place l'*Universal primary education fund*, coordonné par le ministère de l'Éducation et qui vise à encourager les financements privés. Mais le gouvernement compte surtout sur l'aide internationale pour financer cette réforme. Le

²⁹ *Daily Nation*, 20 janvier 2003. 'Free education : Kenya's school overwhelmed.'

³⁰ *The East African*, 20–26 janvier 2003.

³¹ *Statistical abstract*, 2004.

³² *Daily Nation*, 30 avril 2003.

³³ *The East African*, 13–19 janvier 2003.

gouvernement kenyan a débloqué US\$ 69,5 millions pour la mise en œuvre immédiate de ce programme, et un certain nombre de partenaires étrangers ont immédiatement soutenu le programme. C'est le cas du DFID britannique avec un programme d'achat de matériel et de livres scolaires et de la Banque mondiale (prêt de US\$50 millions) pour le matériel et la formation à travers le *Free primary education support project* mis en place en juillet 2003. D'autres bailleurs suivent, comme le gouvernement suédois, l'OPEP ou encore l'Unicef.

Mais au-delà de ces formes d'aide qui ont permis de lancer le programme d'éducation universelle dans les meilleurs délais et de façon finalement assez efficace, le gouvernement du Kenya s'est efforcé de définir une nouvelle stratégie éducative visant à replacer l'école au centre du processus de développement du pays.

3.2. La nouvelle stratégie éducative du Kenya : le *Kenya Education Sector Support Programme* (KESSP)

En novembre 2003, le nouveau gouvernement du Kenya a organisé une conférence nationale sur l'éducation et la formation qui est le point de départ de la réflexion générale menée par le MoEST (*Ministry of Education, Science and Technology*) sur le développement de l'éducation. A la suite de cette conférence, l'idée d'un SWAP (sector wide approach) pour le développement de l'éducation a été émise. C'est dans cette perspective qu'une mission réunissant une centaine de membres représentant les différents organismes liés aux questions d'éducation a travaillé entre septembre 2004 et juin 2005 à l'élaboration d'une stratégie éducative pour le Kenya pour les cinq années à venir. Le *Kenya Education Sector Support Programme* vise à mettre en œuvre les objectifs définis dans le *Sessional Paper 1* de 2005 intitulé : *A policy framework for education, training and research*. Ce programme officiellement lancé en 2005 s'insère dans la stratégie globale de développement définie dès 2004 par le nouveau gouvernement dans le cadre de l'*Economic Recovery Strategy (ERS) for wealth and employment creation*. Le nouveau gouvernement s'est en outre mis d'accord sur un programme de réduction de la pauvreté et de retour de la croissance avec le FMI (PRGF) devant notamment permettre d'améliorer les relations avec les différents partenaires et de développer de nouvelles stratégies de développement économique et social³⁴. Ce plan stratégique intègre les objectifs des grandes initiatives internationales (Education Pour Tous, Fast Track et Objectifs du Millénaire pour le Développement) ; il réunit l'ensemble des partenaires de l'éducation, ses principaux objectifs sont les suivants³⁵ :

1. Atteindre la scolarisation primaire universelle en 2005 et les 6 objectifs de l'EPT en 2015 ;
2. Faire passer le taux de transition primaire/secondaire de 47% à 70% en 2008, en accordant une attention spéciale à l'éducation des filles ;
3. Améliorer l'accès, l'équité et la qualité dans les systèmes primaires et secondaires par le renforcement des capacités de 45000 «education managers³⁶» d'ici fin 2005 ;
4. Construire et rénover les équipements publics dans les zones défavorisées, particulièrement les ASAL (régions arides et semi-arides) et les bidonvilles urbains d'ici 2008 ;

³⁴ World Bank, *Project appraisal document on a proposed credit to the Republic of Kenya education sector support project*, Octobre 2006, p12.

³⁵ Ministry of Education, Science and Technology, *Kenya education sector support programme, delivering quality education and training to all Kenyans*, Nairobi, Government printer, juillet 2005, pp XV-XVI.

³⁶ Formation des personnels du MOEST au niveau central et local, ainsi que des directeurs et directeurs adjoints d'établissement à la gestion globale des écoles (y compris les postes finances et achats).

5. Développer une stratégie nationale TIVET (formation technique, industrielle, professionnelle et entrepreneuriale) en 2005, et assurer aux établissements TIVET un financement et un équipement adéquats d'ici 2008 ;
6. Améliorer de 50% l'alphabétisation des adultes en 2010 ;
7. Étendre la capacité d'accueil des universités publiques (5000 étudiants chacune d'ici 2015), porter la proportion des étudiants en science à 50% de la population étudiante (dont 1/3 de femmes) d'ici 2010.

Le KESSP est par ailleurs divisé en 23 programmes d'investissement qui visent à développer un ensemble d'interventions au niveau des établissements, à la fois par le développement des capacités des enseignants et des instances de gestion et de décision (comités d'écoles) et par l'allocation de matériel pédagogique et de subventions pour la réhabilitation et la maintenance des locaux. Enfin, le KESSP se veut un programme « pro poor », avec des programmes d'investissement dédiés aux secteurs non formels, aux ASAL et aux bidonvilles des zones urbaines. Le KESSP touche tous les aspects de l'éducation du secteur pré-primaire à l'université et l'enseignement technique en passant par les écoles informelles, l'éducation des adultes ou encore les questions relatives à la santé.

Lors de l'élaboration du KESSP, un tableau prévisionnel de financement a été établi pour les 5 exercices budgétaires à venir (années fiscales 2005-2006 à 2009-2010 (voir annexe). Le gouvernement du Kenya reste le principal acteur de la mise en oeuvre de ces programmes avec une part moyenne de 89% sur les cinq ans. La part des ressources domestiques allouée à l'éducation représente environ 7% du PIB. Le budget annuel de l'éducation 2006/2007 se monte à 1,3 milliards US\$ soit 33% du budget annuel total. Mais le gap financier pour la réalisation de ce programme est estimé à 7% du total soit 277 millions de \$US³⁷ en dehors de engagements fermes annoncés par différents bailleurs.

Les bailleurs de fonds sont réunis au sein du groupe de coordination des bailleurs en éducation (*Education Donor Coordination Group – EDCG*), ils ont signé un accord en 2005 (*Partnership principles for support to the education sector in Kenya*) précisant les modalités de coopération et de suivi du programme avec le gouvernement du Kenya. Par ailleurs les bailleurs sont unis dans un *Joint Financing Agreement* (JFA) qui fixe les règles de gestion du « pot commun » qui est alimenté par divers bailleurs de fonds. Les engagements financiers de chaque bailleur font ensuite l'objet d'un accord bilatéral. C'est la Banque mondiale qui joue le rôle de relais entre le gouvernement et le groupe de bailleurs. Les principaux bailleurs investis dans le KESSP sont : la Banque Mondiale qui vient de débloquer un prêt de 80 millions US\$ sur la période 2006- 2010 à travers l'*International Development Agency* (IDA). Le DFID qui intervient déjà depuis 2003 à travers son programme SPRED3 : *Strengthening of primary education*) dédié à l'achat de matériels pédagogiques à destination d'écoles primaires défavorisées et de la formation continue des maîtres ; ses engagements actuels se montent à 100 millions US\$. Le DFID et l'IDA sont les principaux bailleurs extérieurs. La Banque Africaine de Développement est le troisième « grand » intervenant. Parmi les autres bailleurs, on peut citer le fonds « catalytique » Fast Track Initiative qui permet précisément de fermer les gaps de financement des stratégies sectorielles. Ses versements se montent à 73 millions US\$ pour les trois premières années du KESSP ; les agences onusiennes comme l'UNICEF, l'UNESCO le PAM) ; la commission européenne, qui intervient sur des montants modestes dans l'éducation technique. Enfin un certain nombre d'agences bilatérales sont également investies au Kenya, entre autres : le Japon (appui aux sciences et maths et formation continue des enseignants dans le secondaire), le Canada (fourniture de manuels), les Etats-Unis (Université d'Egerton et infrastructures primaires dans le North Eastern), et pour de faibles montants l'Allemagne (écoles primaires défavorisées),

³⁷ Kenya education sector support programme, op.cit.

la Belgique (éducation non formelle et supérieure) et l'Italie (appui aux « polytechnics de Nairobi et Mombasa »). L'OPEP enfin intervient sur prêt pour l'éducation de base (réhabilitation d'infrastructures et renforcement des capacités)³⁸. Ces dispositifs d'aide sont assortis d'une forte demande de bonne gouvernance dans le secteur éducatif. La Banque mondiale émet en effet certaines réserves sur les engagements et la détermination du gouvernement du Kenya à lutter efficacement contre la corruption et à instaurer une bonne gouvernance. Il est clair qu'une véritable transparence et un climat de confiance entre le gouvernement kenyan et la communauté de bailleurs sont indispensables à la réussite de ce programme.

3.3. Bilan et défis de l'éducation universelle

Malgré un départ assez chaotique, le nouveau gouvernement du Kenya a réussi à mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre de son programme d'éducation gratuite qui se fait sur fond de reprise économique. Les premiers bilans de la mise en route de ce programmes apparaissent plutôt positifs notamment sur le plan quantitatif. Cependant la nouvelle stratégie éducative élaborée dans le cadre du KESSP ne propose pas de véritable réforme du système mais plutôt une série d'actions. Faute de réforme profonde du système éducatif les dysfonctionnements que la crise des années 1990 avait révélés restent entier et constituent autant de défi à la consolidation d'un système éducatif généralisé de bonne qualité et susceptible de contribuer significativement au développement du pays.

La mise en œuvre du FPE a généré un appel d'air important qui s'est cependant ralenti dans les mois qui ont suivi. Mais pour accueillir les nouveaux entrants pratiquement dans des conditions matérielles identiques à celles de 2002, il a fallu se serrer. Le ratio moyen enseignant/elèves est ainsi passé à 1 :50 mais il n'était pas impossible dans certaines régions de trouver des ratios de 1 :100 notamment en ville. Les familles se sont souvent inquiétées des effets négatifs de cette mesure sur la qualité de l'enseignement. De fait les résultats du KCPE de 2003 ont été plutôt médiocres. La majorité des candidats n'a réussi que trois des sept matières présentées à l'examen (grammaire kiswahili, religion et histoire-géo) ; c'est en anglais que les résultats sont les plus désastreux. Certaines écoles comme la Nairobi Olympic, traditionnellement réputée, a reculé dans le classement national en 2003, ses effectifs sont passés de 2200 à 3000 élèves au cours de l'année³⁹.

Toutefois, les premiers bilans réalisés deux ans après l'introduction du *Free Primary Education programme* (FPE) sont plutôt positifs. L'enquête de l'Unesco réalisée en mars 2005 auprès d'un échantillon de 162 écoles primaires publiques de 9 districts de 5 provinces donne une première idée des impacts quantitatifs et qualitatifs du FPE⁴⁰. La forte augmentation des inscrits en 2003 est retombée en 2004 à raison de 5%, en raison d'abandons nombreux, et dans une moindre mesure de transfert vers le secteur privé. En 2005, les écoles primaires formelles accueillait 7,6millions d'enfants contre 6millions en 2002. Le FPE a par ailleurs ramené vers l'école des jeunes qui avaient dépassé l'âge scolaire officiel générant certaines difficultés au niveau de la gestion des classes (discipline, sortie plus précoce du système scolaire)⁴¹. Le FPE a également permis une amélioration significative des taux d'achèvement estimés à 76% en 2004 contre 58% en 2003. Sur un plan plus qualitatif, la fourniture du matériel et de manuels et l'allocation de ressources aux établissements sont perçues comme une avancée très positive. Un certain nombre de malentendus et de flottements subsistent cependant entre les différents

³⁸ World Bank 2006, *op.cit.*

³⁹ *Daily Nation*, 26 mai 2003.

⁴⁰ Unesco, *Implementing free primary education education in Kenya, assessment report*, mars 2005, Unesco, Nairobi office.

⁴¹ D'après l'enquête de l'Unesco, 44% des élèves ne seraient pas scolarisés dans la classe correspondant à leur âge.

partenaires de l'éducation (Etat – central et décentralisé – parents, communautés et enseignants) sur le contenu exact du programme et les responsabilités de chacun dans sa mise en oeuvre. En effet, la gratuité n'est pas totale en ce sens que les parents et communautés continuent de contribuer au développement et à l'entretien des infrastructures scolaires.

Les classes surchargées et le manque de matériel continuent de peser en 2005 mais ces difficultés devraient en partie se résorber dans les années à venir grâce aux aides spécifiques des bailleurs (DFID, Banque mondiale) déployées dans le cadre du KESSP. Le ratio moyen de prof/élèves est déjà retombé à 1 : 44 en 2005 mais reste légèrement supérieur à la norme internationale fixée à 1/40. C'est dans les bidonvilles, les ASAL et les « poches de pauvreté » que la mise en place du FPE est la plus difficile ; près d'un million d'enfants n'étaient pas scolarisés en 2005. Le KESSP a mis au point un programme spécifique d'investissement qui prévoit d'aider 4000 écoles à hauteur de 100 000 à 200 000 Ksh (US\$1250-2500) par an pendant cinq ans.

Les tests réalisés par le SACMEQ sur la maîtrise de la lecture (1998 et 2003) et sur les mathématiques (2003) auprès d'élèves de 6^{ème} année (Standard 6) montrent que la mise en place du FPE n'a pas vraiment altéré les performances du système scolaire⁴². Les résultats des tests de lecture marquent une légère dégradation avec 65% d'élèves atteignant le niveau souhaitable en 2003 (contre 70% en 1998). En revanche le niveau minimum est passé de 18% à 21% entre ces deux dates⁴³. La variable « genre influence peu les résultats qui sont en revanche nettement modulés par la position socio-économique et l'espace géographique. Les tests de mathématiques offrent une analyse plus fine avec 56% des élèves maîtrisant les basics, 26% ayant de véritables compétences et 11% des élèves pouvant être considérés comme « inaptes au maths – *innumerate* ». Le niveau médiocre de la formation des enseignants affecte bien évidemment ces résultats. Dans cette perspective le KESSP propose une stratégie adaptée qui porte notamment sur le renforcement de l'inspection, la formation continue et spécifique dans certaines matières. Le programme propose également de mettre en place un système national de suivi des résultats en coordination avec les systèmes existants, dont le SACMEQ.

Ces premiers bilans du FPE permettent de relativiser peut-être un peu les craintes de certains acteurs de l'éducation (parents, enseignants) sur les conséquences négatives de la mise en oeuvre de ce programme. Mais les difficultés structurelles du système éducatif révélées lors de la décennie précédente existent toujours.

La mise en place du FPE semble davantage avoir traité les symptômes plutôt que le mal lui-même en s'attaquant en priorité au problème de déscolarisation. Cette mesure a effectivement permis au pays de retrouver des taux bruts de scolarisation équivalents à ceux de 1989 (105 et 30% dans le primaire et le secondaire) avec une population scolaire cependant plus importante. Par ailleurs, sous la pression des bailleurs, de réels efforts ont été réalisés pour rendre plus transparente la gestion des établissements scolaires. Le coût toujours très élevé de l'éducation et la nécessité pour les parents de continuer de participer souvent indirectement à l'éducation de leurs enfants (repas, activités, équipements et entretiens des écoles) compromet l'obligation scolaire qui n'a d'ailleurs jamais été très explicite. Si le KESSP a développé une stratégie globale d'éducation qui concerne tous les cycles, la question de l'articulation du FPE avec les autres niveaux d'éducation notamment secondaires et supérieurs est loin d'être évidente. Le gouvernement s'est fixé comme objectif de porter le taux de transition du primaire vers le secondaire de 47 à 70 % d'ici 2008. Or dans les conditions actuelles, cet objectif semble difficile à atteindre. Le MOEST estime que 30% des abandons dans le secondaire sont directement liés au

⁴² *The SACMEQ II project in Kenya: a study of the conditions of schooling and the quality of education – SACMEQ/MOEST – 2005* (www.sacmeq.org)

⁴³ World Bank, *Kenya strengthening the Foundation of Education and training in Kenya. Opportunities and challenges in Primary and general secondary education*, mars 2004.

coût de l'éducation. La plupart des élèves du secondaire sont en outre scolarisés dans des internats dont le coût est deux fois supérieur aux externats. Parmi les autres facteurs négatifs s'exerçant sur les niveaux secondaires, on peut évoquer les conséquences du VIH/sida, la dégradation de l'environnement scolaire (matériel et moral avec la recrudescence de la violence dans les écoles). Or, l'introduction de l'FPE va exercer une pression grandissante sur le second cycle déjà fragilisé. Le casse-tête du gouvernement est d'arriver à faire baisser les coûts de scolarisation tout en augmentant les effectifs et sans pour autant sacrifier la qualité des enseignements.

Depuis vingt ans, le gouvernement a concentré ses efforts sur l'enseignement primaire au détriment des niveaux secondaires et supérieurs. Or les mesures proposées dans le cadre du KESSP paraissent maigres, compte tenu des objectifs fixés. On retiendra : des actions prioritaires dans les zones de grandes pauvreté, le développement des externats, des programmes de formation ciblés notamment en sciences, le développement des ressources pédagogiques l'attribution de bourses d'études secondaires confiées aux *Constituency development funds*. Pourtant le rapport de la commission Koech avait fait des propositions concrètes comme la suppression du KCPE pour fluidifier le passage vers le secondaire. Certains lobbys vont plus loin en demandant l'extension de la gratuité à l'école secondaire. Cette proposition a été formulée par 66 représentants d'ONG, des universités, de syndicats et d'autres organisations éducatives dans un texte intitulé « *Enhancing transition in education for primary school leavers in Kenya*⁴⁴. » La question cruciale du financement du cycle secondaire n'est pas vraiment abordée dans le KESSP. Les parents sont invités à poursuivre leurs efforts. Par ailleurs l'Etat encourage les acteurs privés à investir dans le champ éducatif.

L'université apparaît également comme le parent pauvre de cette nouvelle stratégie éducative. Le Kenya compte aujourd'hui 6 universités publiques et 18 universités privées qui accueillent 11% des étudiants dont le nombre total est évalué à près de 80 000 en 2005. Le système universitaire connaît aujourd'hui de graves difficultés qui mettent en péril le développement futur de l'éducation du pays. Les universités publiques ont pratiquement atteint leur limite de saturation, alors que la demande reste très forte. Moins de la moitié des lauréats du KSCE trouvent une place dans les universités publiques du pays. Le développement d'un système de cours parallèles pour des étudiants payants a alourdi considérablement la charge de cours des enseignants. Cette situation génère d'importantes tensions comme en témoigne la grève menée par les enseignants des universités publiques pendant six semaines et qui vient de s'achever. Les revendications des grévistes portaient sur la revalorisation de leurs conditions d'emploi et de travail. Etant donné l'emprise des charges de cours, peu de temps et de moyens sont consacrés à la recherche au sein des universités. Ces activités étant le plus souvent menées de manière privée par certains enseignants sous la forme d'expertises. Le système d'enseignement apparaît également sclérosé avec une inadéquation marquée entre les formations proposées et la réalité du marché de l'emploi. Il existe en outre un déséquilibre patent entre les formations de lettres et de sciences humaines et les formations scientifiques. Enfin il existe peu de passerelles entre les universités et les formations techniques par exemple. Mais dans ce domaine les propositions du KESSP restent vagues. Elles portent principalement sur la rénovation des installations et des programmes, le développement des nouvelles technologies et une meilleure gouvernance. La gestion de la dernière grève a clairement souligné que l'enseignement supérieur n'était pas la priorité du gouvernement.

Le développement des institutions privées de formation à tous les niveaux fait partie, depuis le milieu des années 1980, de la stratégie de développement de l'éducation au Kenya. Depuis 2000, ces établissements sont comptabilisés séparément dans les statistiques officielles. Mais compte tenu des évolutions récentes du système éducatif et de l'essor d'un système privé

⁴⁴ *Daily Nation*, 6 août 2004.

plutôt performant, le risque est grand, si la tendance se confirmait, de voir se développer un système d'éducation à deux vitesses. Avec d'un côté une école privée réservée aux classes supérieures, et de l'autre l'école publique qui serait l'école des pauvres. Le système éducatif du pays contribuerait alors dans cette perspective à renforcer les inégalités sociales déjà fortes et à fragiliser encore davantage la base de l'unité nationale. Les appels répétés aux investissements privés dans le domaine scolaire et les promesses de mesures fiscales avantageuses pour ces entrepreneurs laissent à penser que l'enseignement privé commence tout juste à entrer sur la scène éducative.

Conclusion

Au total, le Kenya s'est lancé depuis trois ans dans un ambitieux programme de développement du secteur éducatif. Depuis les années 1980, la communauté des bailleurs internationaux a joué un rôle grandissant à la fois dans la définition des nouvelles orientations de la politique éducative du pays mais aussi au niveau du financement des réformes structurelles. Ces ajustements sont parfois entrés en contradiction avec les dynamiques scolaires propres au Kenya. Or pour permettre au système éducatif de s'épanouir de façon durable et de jouer un rôle significatif dans le développement du pays, il est nécessaire de trouver le point d'équilibre entre les dynamiques sociales et politiques internes et les exigences des bailleurs. Si un chemin important a été parcouru depuis l'indépendance, un certain nombre de questions non résolues continuent de peser sur le développement du système éducatif qui a un rôle à jouer non seulement dans le développement économique du Kenya mais aussi dans son développement social et identitaire.

Indications bibliographiques

- Abreu E., *The role of Self help in the development of Education in Kenya : 1900-1973*, Kenya Literature Bureau, Nairobi, 1982
- Bogonko S.N., *A history of modern education in Kenya (1895-1991)*, Nairobi, Evans brothers, Kenya, 1992
- Charton H., *Le désir d'écoles, les initiatives africaines dans l'éducation au Kenya*, Paris, Publications de l'université Paris-7 Denis Diderot, 1997
- Charton H. « La débâcle éducative du Kenya ; éléments d'analyse historique » in *Cahiers d'études africaines*, XLIII, 169-170, 2003, pp. 189-208
- Charton H., « L'école primaire gratuite : chimère politique ou idéal social », in Charton H., Médard C., *L'Afrique Orientale, annuaire 2004*, Paris, Karthala, 2005
- Eshiwani G.S., *Education in Kenya since Independence*, East African Education Publishers, Nairobi, 1993
- Mutua R.W., *Development of Education in Kenya*, Nairobi, East African Literature Bureau, 1975
- Ogot B.A, Ochieng' W., *Decolonization and independence in Kenya (1940-19993)*, Nairobi, East African education publishers, 1995
- Republic of Kenya, Koech, D.K., *Totally integrated quality education and training TIQUET, Report of the Commission of Inquiry into the Education system of Kenya* (Koech Report). Nairobi, Government Press, 2000
- Ministry of Education, Science and Technology, *Sessional paper N°1 of 2005 on policy framework for education training and research, meeting the challenges of education, training and research in Kenya in the 21st century*, Nairobi, Government printer, 2005
- Ministry of Education, Science and Technology, *Kenya education sector support programme, delivering quality education and training to all Kenyans*, Nairobi, Government printer, juillet 2005
- World Bank, *Kenya strengthening the Foundation of Education and training in Kenya. Opportunities and challenges in Primary and general secondary education*, mars 2004
- World Bank, *Project appraisal document on a proposed credit to the Republic of Kenya education sector support project*, Octobre 2006
- Unesco, *Implementing free primary education education in Kenya, assessment report*, mars 2005, Unesco, Nairobi office (www.education.nairobi-unesco.org)
- The SACMEQ II project in Kenya: a study of the conditions of schooling and the quality of education – SACMEQ/MOEST – 2005 (www.sacmeq.org)

Cost Summary of the Investment Programmes (Million KShs)

All data in millions of Kenya Shillings						
Investment programmes, KSh Million	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	Total
Primary construction	857.56	1655.39	1654.87	1237.95	1215.	6621.67
ECDE	206.05	605.	609.715	478.965	467.965	2368.395
Non-formal education	368.9	411.1	381.8	366.7	419.7	1948.2
Special needs education	302	265	292.5	317.8	326.1	1503.4
HIV/AIDS	789.98	980	980	800	701.4588	4251.439
Adult basic education	186.	20	251.2	304.5	418	1367.2
School feeding, health, (De-worming)	1644.0	1733.6	1817.55	1896.05	1997.05	9088.35
Instructional materials, School operations, grants, (public primary and NF schools)	7813.21	6856.669	6899.681	6984.686	7064.441	35618.69
Primary teachers training	31	233.4	257.91	278.37	300.1	1379.9
Primary teachers (IN-SÉTI)	316.	562.5	607.5	643	623	2752.4
ASAL mobile schools		18	30	30	30	117
Capacity building (Training)	15	165.	155.	180.4	172.9	830.5
EMIS	160.	115.	80.	80.8	80.	518.7
ICT	85.4	78.4	112.	72.7	51.95	401.35
Guidance and counselling	79.	111.	111.	59.4	59.	421.1
Quality assurance	385.	35	344.	470	434.3	1989.4
Secondary education including bursaries	1959.	2438.	2575.	2748.3	2913.01	12634.71
Secondary INSET mathematics and science	243.5	279.1	297.2	317.8	337.7	1475.3
TTVET (Excluding operational costs)	46	40	80	84	85	3370
Universities (including ongoing student loans)	182	2402.	2614.	2904.61	3053.001	12796.52
Teacher management	5.2	5.7	4.4	1.9	1.9	19.1
Gender programme	11	11.4	153.2	168.4	139.7	483.7
Monitoring and evaluation	30	33	36.3	40	44	183.3
Total Investment programmes	18208.01	19929.2	21073.23	21222.3	21707.54	102140.3
Additional costs of operating IPs C 3% of total cost of IPs	546.2402	597.8766	632.1968	636.6701	651.2261	
Investment programmes including additional operating costs	18754.25	20527.1	21705.42	21859.01	22358.76	105204.5
Teacher salaries	61391	67518.82	73769.2	75244.58	76749.47	
Primary teacher salaries	38264.08	42083.46	45979.22	46898.81	47836.78	221062.4
Secondary teacher salaries	21165.47	23278.13	25433.04	25941.7	26460.53	
TSC Secretariat	2177	2220.54	2264.951	2310.25	2356.455	
Ministry salaries	1595.3	1627.206	1659.75	1692.945	1726.804	
Grants to University education loans	8800.4	9152.3	8800.4	9000	9000	
Settlement university pending bills	460	400	417			
Other MOEST administrative costs (excluding salaries)	2877	2992.08	3111.763	3236.234	3365.683	
Other construction and equipment costs (KNEC, T5C, Directorate Higher education)	490	900	900	0	0	
Total spending on education ~	96544.95	105338	112628.5	113343	115557.2	543411.7

MOEST, Kenya Education Sector Support Programme (2005-2010), July 2005

La structure du budget de l'éducation du gouvernement keynan Tableau 1

(dépenses brutes - année fiscale 05-06)

Source: economic survey 2006

	Dépenses courantes		% dep courantes		Dépenses Investissement		% dep invst		Dépenses totales	% dépenses totales	Année fiscale 2001-2002			
	Ksh million	% dep. Courantes	/ dép. totales	Ksh million	% dep. Invst.	/ dép. totales	dep courantes	dep Invst			dep totales	% dep totales		
Administration générale	64 139	73%	97%	1 705	43%	3%	65 844	71%	44 522	473	44 995	82%		
Pré-primaire	57	0%	100%	-		0%	57	0%	7	204	211	0%		
Primaire	7 148	8%	84%	1 312	33%	16%	8 460	9%	742	3	745	1%		
Secondaire	2 894	3%	94%	170	4%	6%	3 064	3%	667	-	667	1%		
Technique secondaire	1 291	1%	87%	185	5%	13%	1 476	2%	888	-	888	2%		
Formation des enseignants	178	0%	55%	143	4%	45%	321	0%	139	28	167	0%		
Programmes spéciaux	193	0%	100%	-		0%	193	0%	107	-	107	0%		
Polytechnics	572	1%	100%	-		0%	572	1%	321	-	321	1%		
Education supérieure	11 885	13%	96%	488	12%	4%	12 373	13%	6 369	118	6 487	12%		
Divers	-	0%		-			-	0%	254	-	254	0%		
Total	88 357	100%	96%	4 003	100%	4%	92 360	100%	54 016	826	54 842	100%		

Variation 2001-2002 / 2005-2006

Dépenses totales	68%
Dépenses courantes	64%
Dépenses Invst	385%

La part des salaires dans les dépenses courantes

	Ksh million	% dep courantes
Salaires enseignants primaire	38 364	43%
Salaires enseignants primaire + secondaire	21 165	24%
	59 529	67%